

C.C.A.S de la Commune de Cepoy
Compte rendu
Réunion du conseil d'administration du mercredi 27 mars 2019
A 19H

Présidée par Monsieur Jean-Paul SCHOULEUR

Présents : Marie-Thérèse LELOUP, Laurence LECOMTE, Michèle SCHOULEUR, Corinne VOCANSON, Sylvaine CHARLTON, Bernard FROT, Sylvie FRANCOIS, Solange RAT, Frédéric CHEREAU, Valérie FROT ; Françoise BOURGOIN, Françoise PEDRA MEIRA

Absents excusés : Jean Yves BRIDEL :

Brigitte LEVESQUE : pouvoir à Michèle SCHOULEUR

Joséphine GULLI : pouvoir à Marie-Thérèse LELOUP

Odile HODIER : pouvoir à Marie-Thérèse LELOUP

Stéphanie CARVALHO

Jocelyne JUMEAU

Secrétaire de séance : Françoise BOURGOIN

DÉLIBÉRATIONS

DELIBERATION n° 01

Approbation du compte de gestion 2018 dressé par Mr le Receveur municipal qui reprend les écritures du compte administratif 2018 établi par Le Président.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION n° 02

Vote du compte administratif 2018

Il est demandé au doyen de l'assemblée de présenter le compte administratif 2018, établi par le Président, Mr Jean-Paul SCHOULEUR.

Section de fonctionnement :

- Dépenses	365€
- Recettes	6471.58€
- Excédent	6106.58€

Section d'investissement

- Dépenses	4230€
- Recettes	117.50€
- Déficit	-4112.50€

Adoptée à l'unanimité. Le Président n'a pas pris part au vote.

DELIBERATION n° 3

Affectation des résultats de l'exercice 2018

Suite à l'approbation du compte administratif 2018, il est demandé au conseil d'administration d'affecter le résultat de l'exercice 2018 sur l'exercice 2019.

- Section de fonctionnement (compte 002 recettes)	5958.68€
- Section d'investissement (compte 1068 recettes)	4112.50€
- Section d'investissement (compte 001 dépenses)	4112.50€
- Adoptée à l'unanimité	

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION n° 4

Vote du budget primitif 2019

Suite aux propositions présentées par Le Président et l'adjointe déléguée, il est demandé au conseil d'administration de voter le budget primitif 2019.

Section de fonctionnement	9 609.00€
- Dépenses prévisionnelles	9 609.00€
- Recettes prévisionnelles	3 650.00€
- Report excédent 2018	5 959.00€
Section d'investissement	5 522.00€
- Dépenses prévisionnelles	5 522.00€
- Recettes prévisionnelles	1 410.00€
- Report déficit 2018	4112.00€

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES SOCIALES

- Dossiers en cours
- Questions diverses

La séance est levée à 19h30.

